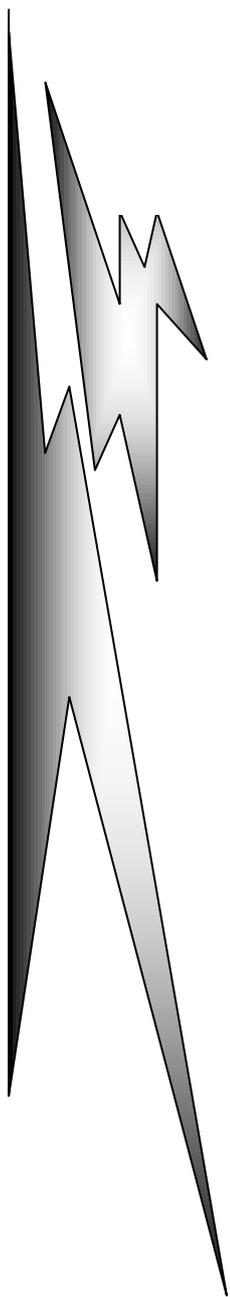


Bulletin d'Information Communal



La glycine, considérée comme la fleur de l'amitié



COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 10 AVRIL 2021

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU	RECETTES OU	DEPENSES OU	RECETTES OU	DEPENSES OU	RECETTES OU
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
Résultats reportés		126 101.84	152 179.44		152 179.44	126 101.84
Opérations de l'exercice	321 455.33	402 710.18	100 690.43	255 471.47	422 145.76	658 181.65
Totaux	321 455.33	528 812.02	252 869.87	255 471.47	574 325.20	784 283.49.
Résultat de clôture		207 356.69		2 601.60		209 958.29

Excédent de financement

2 601.60

Restes à réaliser

142 079.00

38 555.00

Besoin de financement

100 922.40

Besoin total de financement

100 922.40

100 922.40

Au compte 1068(investissement) excédent de fonctionnement capitalisé

106 434.29

Au compte 002 (fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté

Approbation du Compte Administratif 2020 de la Commune

Clôture exercice 2020 Affectation des résultats de la Commune

A la clôture de l'exercice 2020, l'excédent bénéficiaire de la Section d'Exploitation s'élève à 207 356.69€. Une somme de 100 922.40€ au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés", le solde de 106 434.29€ sera reporté au compte 002 "excédent antérieur reporté" au budget primitif 2021.

Approbation du Compte de Gestion 2020 de la commune de Crux-la-Ville dressé par le Receveur.

Approbation Budget Primitif 2021 Commune de CRUX LA VILLE qui s'équilibre

En investissement à: 257 849.29€ et en fonctionnement à: 487 834.29€

Taux des contributions 2021

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter de 2% le taux des contributions directes pour l'année 2021.

Les taux appliqués seront les suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties: 33.19%
- Taxes Foncières sur les propriétés non bâties: 30.07%



Approbation du Compte Administratif 2020 du Service des Eaux:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU	RECETTES OU	DEPENSES OU	RECETTES OU	DEPENSES OU	RECETTES OU
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
Résultats reportés		46 981.73		81 758.56		128 740.29
Opérations de l'exercice	103 631.85	97 187.04	8 345.00	10 666.52	111 976.85	107 853.56
Totaux	103 631.85	144 168.77	8 345.00	92 425.08	111 976.85	236 593.85
Résultat de clôture		40 536.92		84 080.08		124 617.00

Excédent de financement	84 080.08	
Restes à réaliser	27 640.00	4 172.50
Besoin de financement	23 467.50	
Excédent total de financement	60 612.58	
	40 536.92	Au compte 002 (fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté

Clôture exercice 2020 - Affectation des résultats du Service des Eaux

A la clôture de l'exercice 2020, l'excédent bénéficiaire de la Section d'Exploitation s'élève à 40 536.92€, le solde de 40 536.92€ sera reporté au compte 002 "excédent antérieur reporté" au budget primitif 2021.

Approbation du compte de gestion 2020 du Service des Eaux de Crux la Ville dressé par le Receveur municipal.

Approbation Budget Primitif 2021 Service des Eaux de CRUX LA VILLE qui s'équilibre:

- En investissement à: 18 930.36€ - En fonctionnement à: 125 536.92€

Tarifs Service des Eaux 2021

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter le droit au branchement en 2021, mais d'augmenter les tarifs du m³ de 2%

Le droit au branchement reste à 77.40€

Prix du m³ en 2021:

De 0 à 500m³ : passe de 1.19€ à 1.21€,

Plus de 500m³ : passe de 0.91€ à 0.93€

RPQS 2020. Après présentation, le rapport sur le prix et la qualité du Service d'eau potable pour l'année 2020 est adopté par le conseil. Il peut être consulté sur le site www.services.eaufrance.fr



CONSEILS MUNICIPAUX

Location salle des Fêtes et réservation affouages: être à jour des montants dus, ou bien d'avoir engagé des démarches auprès du Trésor Public avant de faire une nouvelle demande

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de mettre des restrictions pour la location de la salle des fêtes et pour la réservation des affouages.

Les personnes qui n'auront pas réglé le montant de leur location ne pourront pas faire de nouvelle réservation tant que la location précédente ne sera pas réglée.

De même, les personnes qui n'auraient pas réglé les affouages délivrés devront être à jour du règlement pour solliciter de nouveaux droits.

La redevance pour occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunication pour l'année 2021 s'élève à 691€.

La redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages d'électricité s'élève pour l'année 2021 à 215€.

Forêt communale de Crux la Ville, rectificatif. Application au régime forestier: la surface de la parcelle G 282 est de 0ha 94a 15ca et non 0ha 84a 15ca comme indiqué dans la délibération du 05/03/2021

Travaux ONF 2021 le conseil approuve le programme de travaux proposé par l'ONF concernant le cloisonnement sylvicole et le dégagement manuel de plantation sur les parcelles 7 et 14 pour un montant de 6 630€ HT en investissement et 1 470€ HT en fonctionnement.

Réalisation d'une opération « îlots d'avenir » sur la parcelle E 901

Le Conseil Municipal accepte d'engager une opération « îlots d'avenir » sur la parcelle cadastrale E 901.

Il s'agit de réaliser des plantations sur deux îlots d'un hectare chacun avec des essences qui s'adapteront mieux au réchauffement climatique:

- 1 ha en chêne de Gascogne
- 1 ha en séquoia sempervirens.

Le montant du projet s'élève à 21 260€ HT auxquels s'ajoute 650€ de frais de dossier.

Le montant de subvention qui sera sollicitée s'élève à 80% de la dépense HT, soit 17 008€.

Une Demande de subvention pour investissement forestier est faite auprès du Conseil régional de Bourgogne Franche Comté dans le cadre du plan de relance État Régions.

L'autofinancement à la charge de la commune s'élèverait à 4 252€.

Renouvellement de la convention avec cabinet vétérinaire pour prise en charge animaux errants pendant les périodes de fermeture de la fourrière pour l'année 2021.

Renouvellement de la convention avec l'ETA Girard pour le déneigement en 2021.

COMPTE RENDU CONSEIL DU 18 MAI 2021

Conditions de mise à disposition de la parcelle ZP 74 à la CCACN

Lors de la réunion de travail du 5 mai 2021 en présence du Président de la CCACN, du Conseiller Départemental, et des conseillers municipaux de Crux-la-Ville il a été échangé pour fixer les bases de notre collaboration de l'avenir du site du Merle. Cette réunion n'a valeur que de propositions qui seront ensuite débattues et votées en réunion de conseil municipal.

Le conseil municipal de Crux-la-Ville réuni en séance ordinaire le 18 mai 2021 décide, à l'unanimité des membres présents, une mise à disposition de la parcelle ZP 74, nommée Base de loisirs, à titre onéreux de 4 000€ pour une durée fixe d'un an du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, payable au 1^{er} novembre 2021.

CONSEILS MUNICIPAUX



A l'issue de cette année les deux parties décideront de la suite à donner du devenir de la parcelle ZP 74.

Ce montant de 4000€ prend en compte le coût de l'investissement des équipements installés et leur maintenance: jeux, signalétique, bornes électriques, bancs et poubelle, ainsi que la levée du lundi au vendredi des déchets ménagers par les agents communaux pendant la période estivale du 1^{er} juillet au 31 août, ce qui représente quatre-vingt-huit heures, soit une dépense communale de prise en charge salariale à l'Indice Majoré 368, ramené à 500€ pour la CCACN.

Le ramassage des déchets ménagers du week-end sera assuré par le gérant du camping.

Le point de collecte est à déterminer, un passage supplémentaire du ramassage des ordures ménagères serait utile durant la période estivale (trois containers supplémentaires fermés).

Un état des lieux sera établi, les frais d'abonnements, les consommations d'eau et d'électricité seront à la charge de l'occupant.

Trois arrêtés municipaux sont en vigueur sur l'ensemble de la commune, à savoir:

- L'arrêté feux de forêt
- L'arrêté animaux domestiques
- Le sens unique de circulation sur la voie communale N° 21.

Cette année sera mise à profit pour étudier et construire ensemble un projet innovant et structurant pour développer le site du Merle (membres de la commission tourisme et élus de Crux-la-Ville).

Il sera permis au gérant du camping du Merle de bénéficier d'un emplacement pour assurer ses activités nautiques, de pêche et de restauration. Pour répondre aux demandes des vacanciers, en concertation avec le gérant, un food-truck sera installé sur le site le dimanche soir pendant la période estivale.

- La CCACN est autorisée à organiser toute manifestation durant cette mise à disposition.
- Il sera permis à l'Amicale des Pompiers de Crux-la-Ville de réaliser sa brocante début août si les conditions sanitaires le permettent.
- L'accès des voitures à la plage sera fermé à compter du 1er mai jusqu'au 1er octobre pour assurer la tranquillité des vacanciers et la sécurité des enfants et des familles à l'abord des jeux.
- Une convention entre la CCACN, la Fédération de la Pêche, le gérant du camping et la Commune de Crux-la-Ville est en cours d'élaboration pour gérer l'accès d'une mise à l'eau des bateaux

La parcelle ZP75 est inaccessibles et ne sera pas mise à disposition selon la délibération du 14 décembre 2020.

Les arrêtés mentionnés et la délibération du 14 décembre 2020 seront transmis à la Communauté de Communes.

Régularisation DCE 2019

Le conseil municipal confirme que, lors de la séance du 29 juillet 2019, il a affecté la DCE 2019 pour les opérations suivantes:

- Acquisition et aménagement terrains au Merle: 29 666.15€
- Portail école: 3 726€
- Porte garage communal: 3 557€
- Salle de Fêtes: 3 400.05€
- Vitraux église: 6 933€
- Copieur mairie: 3 920€

Coût global HT: 51 602.20€

Plan de Financement:

- DCE: 9 100€
- Autofinancement: 45 502.20€

Don d'un chêne pour la cathédrale Notre-Dame de Paris

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de donner un chêne pour participer à la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Délivrance de bois au profit des affouagistes sur les pare-feux des parcelles 18-19-20

Le Conseil municipal demande à l'Office National des Forêts la délivrance, au profit des affouagistes, du bois situé sur les pare-feu des parcelles 18-19-20.



Location parcelles AB 87 et AB 88 à M. Daniel MINIER

Décision de location des parcelles AB 87 d'une surface de 1ha19a 36ca et AB 88 d'une surface de 54a16ca sur la base de 120€ l'ha à M. Daniel MINIER.

Bail de 3 ans enregistré chez Maître BLOIN à Châtillon en Bazois.

Location du pavillon situé 5 route de l'Ouche aux chiens 58330 Crux la Ville

Le Conseil municipal a acheté le pavillon situé 5 route de l'Ouche au Chiens pour le louer aux infirmières, Mmes Cécile MONSARAT et Christelle MOUNIN. Le pavillon a une surface de 65m² avec un appentis de 25m². Le pavillon réaménagé se compose d'une salle d'attente, d'une salle de soins, de sanitaires et de deux chambres sur un terrain de 1 415m² cadastré AB 107. Cette maison dispose d'un chauffage électrique avec climatisation réversible. L'assainissement est individuel.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de louer à Mesdames Cécile Monsarat et Christelle MOUNIN dans les conditions suivantes:

- Montant mensuel du loyer charges comprises: 350.00€, exigible à terme échu, régularisation des charges en fin d'année.
- Le loyer sera révisé chaque année au 1er juillet, l'indice de révision des loyers sera celui du 1er trimestre 2021 soit 130.69.
- La caution s'élève à un mois de loyer sans les charges
- Ce bail sera établi pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction
- Un état des lieux sera établi lors de la signature du bail.

Le conseil municipal délègue M. le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation du bail.

Décision Modificative N°1: subvention vitraux et dépense complémentaire broyeur

R 13222888-281 vitraux baies: 1, 13, 15,17, 22: subvention Camosine:+ 1 000€

D 21571-279 broyeur: (inscription du montant d'achat sans la reprise d'un autre matériel) : +1 000€

Décision Modificative N°2 : virement de crédits pour les opérations 292 rambarde de sécurité et 296 rideaux école

D 615221 bâtiments publics: - 1920€

D 023 virement section investissement + 1 920€

D 2128-292 mobilier extérieur et rambarde sécurité: (Rambarde sécurité Maisons du Bois): + 700€

D 2181-292 école (Rideaux): + 1220€

R 021 virement de la section Fonctionnement: + 1 920€

Décision Modificative N°3 Ajustement crédits pour électrification parcelles Le Merle

D 2111-287 parcelles AB 87, 88, 91, 92: - 10.00€

D 21534-291 électrification parcelles Merle: + 10.00€

Total D 21 immobilisations corporelles:

diminution de crédits: - 10.00€

augmentation de crédits: + 10.00€

Décision Modificative N°4 : Virements de crédits pour la réalisation de travaux complémentaires

D 2111-287: parcelles AB 87-88-91-92 - 876.00€

D 2181-296 école: rideaux évier + 876.00€

oo

ATTENTION: La voie communale entre Mourry et Le Jonc sera déviée quelques jours entre le 12 juillet et le 15 août en raison de l'enfouissement de réseau BT.

ANALYSE DE L'EAU

Prélèvement à la cuisine du camping au Merle le 31 mai 2021

pH 7,9; température de l'eau 12,8°C; Chlore total 0,54mg/l (recommandation 0,10mg/l minimum)

Conclusions sanitaires: Eau conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres bactériologiques et physico-chimiques mesurés.

Source: solidarites-sante.gouv.fr





BAIGNADE À L'ÉTANG DU MERLE:

L'eau est conforme aux exigences de qualité fixées par l'article D.1332-25 du code de la santé publique.

Résultats de l'analyse de cyanobactéries pratiquée le 18 juin 2021 par un technicien du laboratoire Carso (titulaire du marché public du contrôle sanitaire des eaux de baignade pour la Nièvre).

ÉLECTIONS départementales et régionales



Résultats du 2ème tour à Crux la Ville

Élections régionales

Inscrits: 329	Julien Odoul: 39	24,07%
Votants: 170 51,67%	Denis Thuriot: 41	25,30
Nuls: 1	Marie-Guite Dufay: 54	33,33%
Blancs: 7	Gilles Platret: 28	17,28%
Exprimés: 162 49,24%		

Élections départementales

Inscrits: 329		
Votants: 171 51,97%		
Nuls: 6		
Blancs: 20	Éric Guyot et Flore Lereu: 60	41,37%
Exprimés: 145 44,07%	Corinne Bouchard et Jean-Luc Gauthier: 85	58,62%

BRUITS DE VOISINAGE RAPPEL

Les travaux de bricolage et de jardinage gênent pour le voisinage tels que tondeuse à raboteuse, scie, pompe d'arrosage ... ne sont



utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, autorisés qu'aux horaires suivants:

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
- Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

ÉTAT CIVIL

MARIAGE, le 19 juin 2021, de Bernadette FIGUIERE et d'Edmond DAUBINET

Tous nos vœux de bonheur!



PAROISSE



La messe annuelle a été célébrée le 17 juillet en l'église de Crux la Ville

INFORMATIONS PRATIQUES.....

JOINDRE LA MAIRIE



ouverture au public: mardi, jeudi, samedi de 9H à 12H

TEL 03 86 58 35 65

MAIL mairie.cruxlaville@wanadoo.fr

SITE INTERNET <http://crux-la-ville.fr>

BIBLIOTHEQUE: La bibliothèque de Crux-La-Ville rouvrira dès que possible



AGENCE POSTALE



Ouverte mardi, mercredi, vendredi et samedi matin
de 9h à midi; jeudi de 14h à 17h

Fermée du 16 août au 5 septembre 2021.

Pour le service « **Dépôt de pain** » vous pouvez appeler Sylvie au 03 86 58 31 10

ASSISTANTE SOCIALE

Madame Charlotte MINIER - Assistante sociale du secteur de St Saulge assure ses permanences les mardis, mercredis et vendredis de 9h00 à 11h15, 6, rue Jean Moulin à Saint-Saulge.

Il faut contacter son secrétariat du lundi au vendredi au 03.86.93.46.45 pour prendre rendez-vous ou pour toute autre demande (visite à domicile, ou demande de renseignements).

TAXIS A CRUX LA VILLE.

Les deux taxis qui exercent à Crux-la-Ville sont conventionnés et donc tout a fait habilités à vous transporter pour vos rendez-vous médicaux, à la condition que vous répondiez aux critères établis par la caisse d'assurance maladie.

TAXI PHIL: Philippe BOUTMY – GARNIER Tél; 06 83 61 09 39. Courriel: taxi.phil58@orange.fr

Christine MASSART Tel: 06 38 63 29 93.



Panneau Pocket

Actuellement **154** smartphones ont mis Crux la Ville en favoris; la journée du 27 juin 2021 a comptabilisé 306 lectures pour connaître le résultat des élections.

Pour la période du 1^{er} au 14 juillet 2021 **682** lectures ont été enregistrées sur l'application mobile de la mairie de Crux la Ville qui est aussi consultable sur le site internet.

Le site internet



Depuis le mois de mai 2021 une **nouvelle version** du site internet de la commune a été mise en place: plus de visibilité, plus de photos et surtout une adaptation totale à la taille de l'écran utilisé, ordinateur, tablette ou téléphone.

Du 1^{er} au 30 juin 2021 **48** visiteurs se sont connectés au site et ont lu **321** pages d'informations. Ils ont utilisé un mobile pour 66% d'entre eux, 32% un ordinateur et 2% une tablette. 45 visiteurs venaient de France, 2 de Belgique et 1 d'Allemagne.

information

**CORONAVIRUS
COVID-19**

N° vert national: 0800 130 000 pour des informations générales (appel gratuit) En cas de symptômes appelez un médecin. Faites le 15 si les symptômes s'aggravent avec difficultés respiratoires et signes d'étouffement.

Informations sur les sites <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> et sante.fr (vaccination).



INFORMATIONS PRATIQUES.....

OFFICE DE TOURISME Amognes Cœur du Nivernais (OTACN)

2, Rue du Commerce 58330 - SAINT-SAULGE

03.86.58.25.74

Courriel: ot.saintsaulge@gmail.com

Site internet: <http://www.tourisme-saint-saulge.info>

présent sur Facebook

L'Office a rouvert ses portes le 19 mai dernier avec une nouvelle hôtesse, Isabelle BAZIN, en remplacement de Geneviève Gérard qui prend une retraite bien méritée.

2 peintres ont déjà été accueillis: Gibert Delpieu et ses huiles du 19 au 29 mai, puis Béatrix Plumerand Tessier et ses aquarelles du 1^{er} au 24 juin.

Actuellement se déroule l'exposition de peinture animalière de Danièle Lagneau ainsi que l'exposition d'objets en bois labellisés "La belle Nièvre" de Mr Cocard et les bougies sculptées de Sylvie Cocard, cela jusqu'au 17 juillet.

A partir du mardi 20 juillet jusqu'au 28 août ce seront les peintures de Claire CELLIER qui vous pourrez découvrir.

Le calendrier des manifestations à jour est consultable sur le site <http://www.tourisme-saint-saulge.info>



CCACN

(Communauté de Communes Amognes Cœur-du-Nivernais)

site internet : www.cc-amognescoeurdunivernais.fr

facebook: www.facebook.com/com.des.amognes



Contacts: .par téléphone: au **03.86.58.46.22** du lundi au vendredi (standard de 9h à 12h)

. sur place: mairie de St Benin d'Azy 1, Place de la République, de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi

. par mail: contact@ccacn.fr



ESPACE SOCIOCULTUREL CŒUR DU NIVERNAIS – FRANCE SERVICES

1, Place de la République Saint-Saulge

Tél: 03.86.58.21.10

Mail: contact@escn58.info

<http://www.escn58.info>

Quelques nouvelles de votre centre socioculturel, secteur par secteur:

PETITE ENFANCE

• **L'éco crèche de Rouy** est dans une démarche de "labellisation Ecolocrèche" depuis 2020 qui s'inscrit dans le temps, mais part d'un terreau existant dès l'ouverture de la crèche. À suivre...

• **Les ateliers du RAM** (Relais Assistante Maternelle) **restent ouverts** tout l'été, **sauf du 9 au 20 août**.

• **Fofostreet le 24 juillet à Saint Saulge**: Une superbe action pour tous les jeunes du territoire.

• **Un chantier jeunes à Crux la ville cet été avec** la "mise en peinture d'un transformateur électrique "sur Crux-la-Ville, tous les matins du 2 au 6 août 2021 de 9h à 12h.

JEUNESSE

L'Accueil de Loisirs de l'été 2021 est ouvert du 7 juillet au 6 août. Vous pouvez voir et revoir les programmes de l'été 2021 sur notre site, sur Facebook et au centre social.

FAMILLE/SENIORS

• **Mardi 20 juillet "En ballade aux bords de Loire à Marzy"**: de 10h à 17h (2€). Pensez à apporter le pique-nique.

• **17 juillet prévention des risques liés à la noyade à l'étang du Merle**: le matin intervention ludique d'un professionnel pour apprendre à réagir en cas de noyade, pique-nique tiré du sac, après-midi ludique (jeux ou temps libre au bord de l'eau).

• **Le cirque en famille a repris**: renseignez-vous auprès du centre social, plusieurs dates sont proposées.

• **21 juillet Samedi family**: atelier YOGA parent/enfant au parc de Saint Saulge (renseignez-vous).

• **Sortie journée au canal de Briare** le vendredi 30 juillet (complet).

DIVERS

• **L'enquête sur le portage de repas à domicile** est toujours d'actualité. Pas de souci, la date de fin de diffusion fixée au 30 juin a été reportée et on accepte les retardataires.

• **Votre centre socioculturel reste ouvert tout l'été**.

• **Les nouveaux locaux de l'accueil de loisirs** sécurisés et plus adaptés fonctionneront à partir de septembre pour tous les enfants des communes environnantes.

• **La rentrée de septembre** verra la reprise des **activités pour TOUS**. Les professeurs de YOGA Madeleine, et de JUDO Dominique, arrêteront leur travail au sein de l'ESCN et devraient être remplacés par d'autres intervenants.

INFORMATIONS PRATIQUES.....

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2021

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'ESCN au 03 86 58 21 10, à consulter notre site internet www.escn58.info, ou Facebook, ou par email: contact@escn58.info ou à prendre les programmes directement au centre. Nous vous souhaitons un bel été de détente et de beaux jours ensoleillés.

Nos horaires d'ouverture:

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

ÉQUIPE MOBILE ENFANCE-HANDICAP DE L'ADAPEI 58

Parent, aidant, professionnel, vous avez besoin de renseignements, d'expertises, d'aides relevant du champ du handicap? Les professionnels de notre Équipe Mobile se déplacent sur l'ensemble du département de la Nièvre pour vous apporter appui et soutien de la petite enfance au jeune adulte.

Contact Pôle enfance Adapei 58: i.marillier@adapei58.org/06 50 64 63 57.

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Unité locale Nivernais Morvan

4, Place du champ de foire St Saulge Tél. 09 67 01 02 12



Les beaux jours sont là, les contraintes sanitaires et sociales allégées et nous pouvons enfin voir les sourires de nos proches. Nous devons néanmoins rester vigilants: le virus circule toujours.

Le projet « Croix Rouge Mobilités » est en bonne voie, le véhicule (ZOE électrique) est commandé. La mise en place de ce service pourrait s'effectuer dès la rentrée prochaine. Pour rappel, ce véhicule sera mis à disposition du public pour se rendre, par exemple, à un rendez-vous médical ou pour tout autre usage. Les personnes sans permis pourront aussi bénéficier de ce service, un bénévole de notre Unité Locale pourra les véhiculer. Une participation financière minimum sera demandée.



Un vestiaire va être ouvert mi-juillet à l'EHPAD de Saint Saulge permettant aux résidents d'acquérir des vêtements et autres articles à moindre coût. C'est la Croix Rouge qui se déplace...



L'Unité Locale Nivernais Morvan va aussi mettre en place une domiciliation postale pour les personnes en difficulté ou sans domicile fixe.

La crise actuelle ne fait qu'accroître les difficultés de certaines familles et les assistantes sociales du territoire nous sollicitent de plus en plus régulièrement. Nous faisons le maximum afin d'y répondre.

L'unité locale Nivernais Morvan est là pour vous aider et vous soutenir au quotidien. Besoin d'échanger, n'hésitez pas à venir nous rencontrer dans une de nos 4 vestiboutiques réparties sur son territoire à Saint Saulge, Lormes, Tannay et Corbigny.

Les horaires des vestiboutiques sont les suivants:

Saint Saulge	Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 00. Le samedi de 9 h 30 à 11 h 30.
Lormes	Le jeudi et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00.
Tannay	Le mardi et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00.
Corbigny	Le mardi, le mercredi et vendredi de 10 h 00 à 12 h 00. Le jeudi de 14 h 30 à 17 h 00. Le samedi de 10h à 12h.

INFORMATIONS PRATIQUES.....

Bien entendu, dans les vestiboutiques, il est nécessaire de se conformer aux règles en vigueur, à savoir port du masque, utilisation du gel hydro alcoolique et respect de la distanciation sociale. N'hésitez pas à nous rendre visite, pour acheter, échanger ou tout simplement nous soutenir.

Concernant nos manifestations habituelles, nous espérons pouvoir reprendre une activité normale à la rentrée, mais celle-ci est bien sûr conditionnée à l'évolution sanitaire. En attendant prenez bien soin de vous.



DÉSINSECTISATION, DÉSINFECTION ET DÉRATISATION

L'entreprise spécialisée Vassygiène, agréée par le ministère de la transition énergétique et solidaire, respecte la législation en vigueur, notamment les mesures de protection de l'environnement. Elle intervient dans toute la Nièvre auprès des particuliers et entreprises; elle vend également des aérosols anti-guêpes et frelons ainsi que des raticides.

Catalogue consultable sur le site <https://www.vassygiene58.fr>

Contact pour une demande de devis gratuit par mail: vassygiene58@gmail.com ou tél.06.98.05.14.77.

RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE 2020

L'arrêté du 22 juin 2021 portant reconnaissance de catastrophe naturelle indique que la commune de Crux la Ville a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er avril au 30 septembre 2020.

L'état de catastrophe naturelle peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet d'un contrat d'assurance.

A.N.A.S.S. Association Nationale des Assurés Sinistrés Sècheresse (Catastrophe Naturelle, Sècheresse)

Cette association, à but non lucratif, a pour vocation de venir en aide aux personnes sinistrées concernant les maisons qui fissurent. Contact 07 71 84 31 09 anass.secheresse@gmail.com



"Ne restez jamais seul devant un litige. Notre mission, bénévole, c'est de défendre vos intérêts" Tél.03 86 38 22 03 Mail: soslitiges58@gmail.com
<http://sos-litiges-58.e-monsite.com>

CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ

Pour prévenir et traiter tous types de difficultés, vous pouvez joindre la cellule d'accompagnement au 03 86 71 52 39

Ddt58-sea-cellule-accompagnement@nievre.gouv.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

Pour toute question ou conseil contactez l'animatrice de prévention et de tri des déchets Cécile Nabot 06 70 95 10 02 Communauté de Communes Amognes Coeur du Nivernais.

DÉCHETTERIE DE ROUY Horaires d'été jusqu'au 30 septembre

Lundi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h; samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30. Fermeture le jeudi.

Tél: 03 86 60 25 55. <https://www.cc-amognescoeurdunivernais.fr/dechetteries>



COMMERCIALISATION DE LA FIBRE OPTIQUE

Lors de l'inauguration d'une armoire de connexion, **M Alain Weill**, PDG d'Altice France (ancien SFR Group) a présenté la liste des communes où sera commercialisée la fibre au mois de **septembre 2021**:

Crux la Ville en fait partie ainsi que nos voisins Bazolles, St Benin des Bois, St Révérien, La Collancelle, Vitry Laché...

Tous les opérateurs commerciaux pourront se raccorder à ce réseau. <https://www.nievrenumerique.fr>

INFORMATIONS PRATIQUES.....

CINÉMA À CRUX LA VILLE



Dès la levée du dernier confinement, Sceni qua non a repris ses activités. À Crux la Ville les films prévus mais non projetés ont été reprogrammés les 28 mai et 25 juin!

Le 24 septembre: 18h00 **NOMADLAND** 20h00 **LES 2 ALFRED**

Le 22 octobre: 18h00 **ROUGE** 20h00 **PROFESSION DU PÈRE**

Tarifs: 5€ plein tarif- 3€ tarif réduit:- de 18 ans, demandeurs d'emploi et adhérents; carte annuelle d'adhérent 10€

Pour lire toutes les informations et les soutenir: www.sceniquanon.com

Mail: contact@sceniquanon.com.



L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE RECRUTE ET FORME PLUS DE 3000 JEUNES FEMMES ET HOMMES EN 2021

Vous avez entre 16 et 30 ans et vous possédez au minimum un niveau de classe de 3e ? Découvrez les principaux métiers dans lesquels l'armée de l'Air et de l'Espace recrute actuellement sur le site internet : www.devenir-aviateur.fr

Bureau recrutement de l'armée de l'air et de l'espace Dijon

24 Rue Garibaldi – 21000 DIJON Tél : 03 80 11 23 35



Votre Rendez-vous avec l'École

BRILLANTE PRESTATION DES ECOLIERS DE CRUX AU FESTIVAL DE LA VOIX

Les élèves de CE1 CE2 CM1 CM2 de Crux-la-Ville bénéficient tous les deux ans d'un PROJET MUSIQUE qui se déroule de septembre à mai sur le territoire de la CCACN. Ainsi cette année, depuis la rentrée scolaire, chaque jeudi en fin de matinée une plage horaire est consacrée à la musique et au chant, dirigée avec beaucoup d'efficacité et d'enthousiasme par **Élise Charles**, professeure de la structure départementale RESO.

Quinze élèves ont donc travaillé dans la joie avec cette professeure qui sait faire passer le sens du rythme et de l'interprétation vocale. Dans la joie, oui, car justement le thème du spectacle préparé s'intitulait « Les Loups-Phoques-Crux ».

De plus un trio de musiciens professionnel « **La Maraude** » basé dans l'Yonne et en région parisienne, a épaulé les apprentis chanteurs. De la créativité il y en a eu dans les classes de Crux: ainsi un chant suggéré par La Maraude et choisi par Élise a été débuté par les professionnels et l'écriture des 7 derniers couplets a été composée par les élèves.

Résultat présenté au tout début du festival de la Voix, porté par la CCACN, qui se déroule en mai tantôt à St Saulge tantôt à St Benin-d'Azy, avec des groupes vocaux et des amateurs. Vendredi 28 mai donc à l'ouverture du festival, la municipalité de Crux était représentée (avec un petit discours inaugural) ainsi que les organisateurs de la communauté de communes, et, sur la scène sont montés d'abord les CP CE1 et CE2 de l'école de St Benin-des-Bois. La cour de l'école était pleine d'un public composé de parents d'élèves mais pas uniquement ; même la Maison de Culture de Nevers avait envoyé ses représentants.

Votre Rendez-vous avec l'École

La prestation des classes de Crux a vraiment emporté l'assistance qui a répondu avec des tonnerres d'applaudissements. Les enfants avaient une belle présence sur scène, dirigés par Élise et leur convaincante institutrice Chloé, qui les a beaucoup soutenus. La plupart ont montré leur sens du rythme, et même pour certains leur sens de l'interprétation.

Le programme se terminait avec un concert hilarant du trio La Maraude.

Un formidable moment fortement apprécié, surtout que c'était le premier spectacle-concert en plein air après des mois de privation de Culture, et avec le soleil enfin revenu. Et les élèves étaient aussi solaires ...



ON PARLE DES CRUXOIS

CABINET INFIRMIER DE CRUX LA VILLE.

Cécile Monsarat et Christelle Mounin vous accueillent dans le cabinet infirmier situé au 5 rue de l'Ouche aux chiens pour des soins au cabinet ou à domicile sur rendez-vous.

Le cabinet est habilité à vacciner contre la covid pour les personnes à partir de 18 ans.

Téléphone: 07 57 09 62 53



"NAPOLÉON EN IMAGES" La mairie de Guérigny propose du 3 juillet au 19 septembre 2021 "L'épopée militaire napoléonienne à travers 10 grandes batailles ou campagnes militaires."

Pour cette exposition, Mr Jean-Philippe Dumont, habitant de Crux la Ville, a prêté toute une série d'images d'Épinal en rapport avec Napoléon.

Salle Olympe de Gouges, Forges Royales à Guérigny.



Association : Passé et Avenir



TAÏ-CHI-CHUAN et QI-GONG

Comme si les conditions difficiles liées aux problèmes sanitaires ne suffisaient pas, le mauvais temps est venu s'immiscer dans l'organisation du mini stage de Qi-Gong et Tai-Chi-Chuan du 5 mai. Mais grâce à la solution trouvée par la municipalité qui nous permis de travailler entre 2 averses sous le préau et dans la cour de l'école, on l'a fait !!! L'ensemble des participants (jauge de 6 à cette époque) remercie sincèrement la municipalité de son aide.

Le stage d'été aura lieu les 4 et 5 août, en extérieur si nécessaire selon le protocole sanitaire en vigueur à cette période. Au cas où une nouvelle jauge serait imposée, il est prudent de me prévenir de votre participation avant le 1^{er} août (06 72 28 47 72). L'animatrice Evelyne GEOFFROY



CÉRÉMONIE À LA STÈLE DU MERLE

Dimanche 13 juin 2021 à 15h30, la Municipalité de Crux la Ville, le Comité Départemental de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance, les Anciens des Maquis « Julien » et « Camille » ont rendu hommage aux 7 maquisards tués dans un guet-apens nazi, au retour d'une mission de parachutage le 15 juin 1944. Conformément aux prescriptions de la Préfecture, la cérémonie s'est déroulée en présence de 10 personnes dans le respect des mesures sanitaires.

SOCIÉTÉ AMICALE DES CHASSEURS.



"L'intersaison se passe calmement, le gibier est tranquille et se reproduit avec abondance, nous l'espérons. Dans le dernier numéro, nous espérions tous en être sortis de ce satané virus à ce stade de l'année... Nous pensions pouvoir organiser notre repas annuel mais, malheureusement, pour la deuxième année, il nous paraît raisonnable de ne pas le faire, puisque les contaminations repartent de plus belle. La santé de nos actionnaires vieillissants est le plus important!

Nous nous retrouverons donc pour le nettoyage des chemins et divers travaux début septembre après notre assemblée générale.

En attendant, je vous souhaite de passer un bel été, soyez prudent et VACCINEZ VOUS". Le président Didier SAVE

"LOISIRS TOUS CRUX"

Les Séances de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE de LOISIRS TOUS CRUX ont repris les 3 derniers mardis de juin afin de terminer la saison 2021 un peu chaotique...

Les cours reprendront normalement le MARDI 31 AOÛT 2021 à 19 H15 à la Salle des Fêtes de CRUX LA VILLE.

Si vous voulez faire un peu d'activité physique, rejoignez-nous, vous serez les bienvenus !!!

Contact : 03 86 58 32 03.

RANDO VADROUILLE

Nous avons terminé notre saison le 26 juin dernier après une année bien compliquée entre confinement, restrictions par mesures sanitaires mais nous avons tenu le choc en gardant moral et motivation.

Pendant les vacances scolaires quelques petits projets informels semblent se dessiner entre vélo-rail à Château Chinon et randonnée sur les bords de Loire à Nevers et peut-être d'autres si des idées se profilent, histoire de rester en jambes en toute convivialité.



Rendez-vous toutefois dès le 1^{er} samedi de septembre où nous espérons reprendre nos activités hebdomadaires le plus sereinement possible!

Pour tous renseignements s'adresser à Roselyne BEAUGRAND 07 86 38 83 82, Martine LABOUREAU 03 86 58 24 92, Yvette KAISER 03 86 58 32 65.

Associations : Passé et Avenir



CENTRE DE SECOURS

Le centre de secours de CRUX-LA-VILLE poursuit son année 2021 de façon presque normale malgré le covid, entre l'activité opérationnelle, les activités de formations et la promotion du volontariat et les manifestations à venir!

Concernant l'activité opérationnelle du centre, du premier Janvier à début Juillet nous avons effectué **108 interventions**, une hausse par rapport à l'année 2020 (89 à la même période).

En détail cela représente **14 incendies, 4 accidents de la route, 4 opérations diverses et 86 secours aux personnes** (dont 19 interventions de l'infirmière et 5 départs pour le véhicule de commandement).

On notera que l'augmentation des interventions est due au déconfinement et aux allègements sur la crise covid (reprise d'activité).

Grâce à l'implication de tous, le centre de secours arrive aujourd'hui à assurer ses départs en interventions, mais avec bien des difficultés par moments, comme dans tout le département, car le manque de pompiers en journée en semaine devient un vrai problème.

Nous aurons cette année le renfort de deux recrues qui sont, pour le mois de juin le Sapeur Lilou THEVENEAU (fille de David déjà pompier au centre) et de Paulo NUNES DE ABREU en octobre. Nous leurs souhaitons la bienvenue, et de partager avec nous de bons moments au sein de notre centre de secours.

Pour les activités de formations et les changements de grade:

Le Sergent-chef Pierre GUYARD a réussi avec succès la formation de chef d'agrès incendie en février et est nommé au grade d'Adjudant.

Le Sergent Mike BEAUGRAND passe au grade de Sergent-chef.

Le Sapeur Jérôme NOURISSON passe au grade de Caporal (après réussite des chefs d'équipes à l'automne)

L'infirmière Cécile MONSARAT est nommée au grade d'Infirmière Principale.

Et pour finir Lilou THEVENEAU commencera ses formations courant juillet.

Enfin, l'amicale va réitérer la réalisation de la brocante à l'étang du Merle. C'était une belle réussite en 2019, soleil au rendez-vous, 60 brocanteurs, stand de promotion du volontariat et restauration avec buvette. Pour cette année, la brocante se fera au Merle le Samedi 7 août.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations concernant la brocante ou l'embauche au centre de secours.

Lieutenant BOUTMY-GARNIER Philippe (chef de centre)

06 83 61 09 39

Adjudant THEVENEAU David (Adjoint) 06 07 11 62 14

Adjudant GUYARD Pierre (Président d'Amicale) 06 45 46 74 13

site du SDIS 58: <https://sdis58.fr>



COMITE DES FÊTES

N'hésitez pas à nous contacter: Jérémie – président du comité des Fêtes – 07 82 99 92 46

LA TÊTE A L'ENVERS

Des quatre livres annuels prévus pour la collection fibre.s cuvée 2021, voici venus les deux derniers : "Louves" de Béatrice Pailler Et "On se retrouvait avec (nos corps)" de François Coudray. Ce sont des livret.s dépliantes, accompagnés de deux œuvres artistiques dont l'une sur tout le feuillet lorsqu'on le déplie.

Dominique Sierra Éditions la tête à l'envers www.editions-latetalenvers.com



Associations : Passé et Avenir

EXPO CRUX ET ARTISANS D'ART

Si les conditions sanitaires actuelles ne sont pas modifiées, « EXPO CRUX 2021 » verra le jour le 31 juillet et le 1^{er} août 2021. Des artisans d'art seront également dans le Bourg le samedi 31 Juillet.

Les stagiaires de Rose-Marie Chansel exposeront leurs réalisations lors d'Expo Crux à côté de la salle des fêtes.

L'Atelier "CREA TERRE" animé par Isabelle Morandi est confirmé pour le dimanche après-midi.

Les précautions et gestes barrières seront assurés, bien sûr, pour la sécurité de tous.

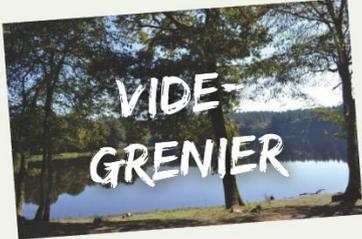
Nous vous attendons nombreux lors de ces expositions!

Pour tous renseignements: 06 11 12 08 10, Élise Aumeunier.

Les deux stages d'été de peinture acrylique animés par Rose-Marie Chansel du 21 au 23 juillet et du 26 au 28 juillet sont complets... mais si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez joindre Rose-Marie Chansel au: 06 11 64 68 70 ou rosemarie.chansel@laposte.net, il pourrait y avoir un désistement...

Le respect des mesures sanitaires liées à la Covid sera exigé: gestes barrière, masques, gel... et le nombre de stagiaires est limité à cinq personnes.

Les sapeurs-pompiers de Crux-la-ville organisent leur



VIDE-GRENIER

- Emplacement gratuit
- Restauration et buvette sur place
- Exposition des véhicules du Centre de Secours

SAMEDI 7 AOÛT
À PARTIR DE 07H00

À L'ÉTANG DU MERLE
(CRUX-LA-VILLE)

Veuillez à respecter les gestes barrières :)
Informations au 06.45.46.74.13 ou à l'adresse pie.guyard@laposte.net

CRUX LA VILLE
Salle des fêtes, près de l'église

4 et 5 août 2021
STAGE GRATUIT de
Qi-Gong (10h / 12h)
Tai-Chi-Chuan
(13h30 / 16h30)
découverte et initiation

Possibilité d'amener son repas et de manger ensemble.

Renseignements: 06 72 28 47 72



EN PARTENARIAT AVEC LA MUNICIPALITE DE CRUX LA VILLE ET LE
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE,
LES ARTISTES LOCAUX
VOUS INVITENT A DECOUVRIR



EXPO CRUX

SALLE DES FÊTES, LES 31 JUILLET ET 1^{er} AOÛT 2021
ATELIER CREA TERRE LE DIMANCHE APRES-MIDI

DANS LE BOURG DE CRUX LA VILLE, LE SAMEDI 31 JUILLET,
EXPOSITION-VENTE DES ARTISANS D'ART

PHOTOGRAPHIE, PEINTURES, SCULPTURES, POTERIES
ET CERAMIQUES... ET BIEN D'AUTRES...

DE 10 HEURES A 16 HEURES / ENTREE LIBRE



RENDEZ-VOUS CET ÉTÉ AU BORD DE L'EAU...

Baignade, parcours santé tout autour de l'étang, aire de jeux sécurisée pour les enfants de 5 à 12 ans, tables de pique-nique, de ping-pong et aussi:

SNACK DU CAMPING DE L'ÉTANG DU MERLE

Horaires: * de midi à 13h30

* à partir de 18h30, avec une fin de cuisson à 21h15.

Vente de glaces et de boissons à partir de 14h30.

(Fermé le lundi en septembre).

06 76 61 41 13



CAMION RESTAURANT AU MERLE

Galettes & Crêpes
Artisanales



Sur la base de loisirs de l'étang du Merle, **Alex and Oriane** vous proposeront des **galettes** et des **crêpes** artisanales fabriquées à partir de produits de notre région.

Tous les dimanches soir à partir de 19h00

Réservez-leur un accueil chaleureux et gourmand!

06 09 04 20 00

ET DANS LE CADRE DES "JEUDIS DES ÉTANGS" organisés par la CCACN, 2 CONCERTS SONT PROGRAMMÉS À L'ÉTANG DU MERLE:



Le 22 juillet à 19h: Gonzag! Composé de 2 voix réunies autour d'une section rythmique (guitare, basse, batterie et clavier)

Créé en 2018, **GONZAG** est un groupe de copains originaires de la Nièvre. Ils reprennent des tubes funky de Prince, Stevie Wonder, Mickaël Jackson... mais proposent également leurs propres créations alliant funk et langue française.



Le 12 août à 19h: Mister Marcus offre une musique pop-folk acoustique simple et efficace.

Le groupe maîtrise un vaste répertoire, de Police à Brassens en passant par la Mano Negra...

Concerts tout public et gratuits, buvette et snacking sur place.



ANNONCES

CAMPING DE L'ETANG DU MERLE

etangdumerle@gmail.com 03 86 58 38 42
site: <http://www.camping-etang-du-merle.fr>



Christophe, Valérie et leurs enfants sont heureux de vous accueillir en Bourgogne.
Le camping avec ses 59 emplacements dont 5 Chalets, 11 mobil-homes, 2 Coco Sweet est à taille humaine et favorise les rencontres.
Vous aimez la tranquillité, la pêche, la nature et la détente? Le camping est au centre des trésors et curiosités de la Nièvre à environ 25 km du Morvan et de ses Lacs, de la Loire et ses Vignobles, du Canal du Nivernais.
Les tarifs d'hébergement et des cartes de pêche sont disponibles sur le site de Crux la Ville ou à l'Office du Tourisme.

Snack de 12h à 13h30/ et à 18h30, fin de cuisson 21h15. Vente de glaces et de boissons à partir de 14h30
(Fermé le lundi en septembre)



ETS CABOUR Claude
Bicherolles
58330 CRUX LA VILLE

Chauffage - Electricité - Plomberie
Installation - Dépannage

PORT. 06 07 46 56 86

ENTREPRISE GAUGE

DEPUIS 1881

BATIMENT - TP
RENOVATION - NEUF
COUVERTURE - ZINGUERIE
AMENAGEMENTS EXTERIEURS
ASSAINISSEMENT

LE BOURG - 58330 CRUX LA VILLE
03.86.58.34.04 - 06.75.54.29.38
henri.gauge@orange.fr

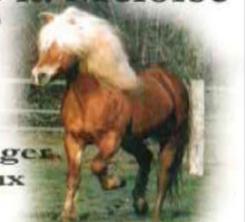
Les écuries de la Méloise

<http://www.lesecuriesdelameloise.com>

*chevaux et poney
de sport*

Elevage de Haflinger
pension de chevaux
Etalons agréés

58330 Crux-la-ville ☎ 03 86 58 38 42 / 06 71 72 30 79



ENTREPRISE WEEKS WILLIAM

Assainissement non collectif, Terrassement, Broyage,
Pose de clôtures

03.86.58.27.72

06.74.34.34.39

w.weeks@free.fr

www.entreprisesweekswilliam.fr



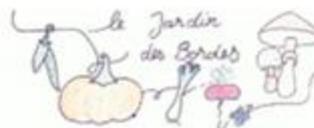
L'Hub Gigot
58330 CRUX-LA-VILLE

"LE FER À VAPEUR"

Repasse pour vous-tous vêtements
Et linge de maison
Enlèvement et retour gratuits
Chèques emplois service acceptés
Tél: 06 59 07 21 74

MULTISERVICES

Travaux d'entretien intérieur/extérieur
Papiers peints, peintures, enduits,
Petite maçonnerie...
Tél: 06 59 07 21 74 CESU accepté



Producteur à Crux la Ville (58330)
Légumes et Champignons

Mercredi matin à Saint-Saulge

Vendredi matin à Corbigny

Dimanche matin

Le 3è du mois à Rouy (marché du

Colibri) Champignons uniquement.

ANNONCES



Aide à domicile Christine GUIDEZ
 Assistante de vie aux familles- Spécialisation handicap
 CRUX-LA-VILLE et 20 km aux alentours
 Tel : 06.78.07.95.54

TAXI
 Christine MASSART
 Tél : 06-38-63-29-93
 Toutes distances - Hôpitaux - Gare - Aéroport
 taxichristine.massart@outlook.com
 COMMUNE DE STATIONNEMENT CRUX-LA-VILLE

Aide ménagère & Services à la personne

- Ménage
- Courses
- Repassage
- Compagnie

Je vous propose mes services dans la commune de Crux-la-Ville et ses alentours. N'hésitez pas à me contacter !

Véronique DARD : 07.86.20.72.82

TAXI PHIL
 06 83 61 09 39
 03 86 58 20 30

Transport toutes distances:

- Médicaux assis (conventionné CPAM)
- Gares & Aéroports
- Plis & colis urgents
- Circuits touristiques à la carte

Philippe BOUTMY GARNIER
 Les maisons du bois - 58330 CRUX-LA-VILLE

Autorisations de stationnement:
 • N° 2 Crux-la-ville

taxi.phil58@orange.fr
www.taxi-phil-nievre.com

Siret:501 525 015 000 13 - NAF: 4932Z

Envie de vous engager ? De vous rendre utile ?

VOUS AUSSI, DEVEZ SAPEUR-POMPIER
 Un engagement citoyen, une expérience unique et enrichissante !

Le Centre d'incendie et de secours de CRUX-LA-VILLE recrute des sapeurs-pompiers volontaires

Apprenez vite !

Cabinet infirmier de Crux la Ville
 MONSARAT Cécile & MOUNIN Christelle
 5, Route de L'Ouche aux chiens, 58330 CRUX LA VILLE
 07 57 09 62 53
 Soins à domicile et au cabinet au rendez-vous

Ent. Frédéric ÇAILLE
 Maçonnerie et Rénovation
 Ecologiques et Saines

(Enduits et Béton (chaux et chanvre)
 Isolation Animale et Végétale
 Cloisons, Peinture,
 Pose de revêtements, Parquets ...)

06 64 47 58 33 58350 Dompiere sur Nièvre
 fçaille.artisan@gmail.com

FERRONNIER D'ART MIKE MUNDEN
 ENTREPRISE PAPILLON NOIR
 FABRIQUE SUR MESURE MEUBLES EN FER FORGÉ INTÉRIEURS OU EXTÉRIEURS
 ESCALIERS, RAMPES, MEZZANINES, PERGOLAS, PORTAILS, SCULPTURES...
 TÉL.07 82 40 51 34 MIKE@PAPILLONNOIR.NET

MANIFESTATIONS

En raison de la crise sanitaire, nombre de manifestations ne sont pas (ou pas encore) programmées. Celles qui sont indiquées ci-dessous restent bien sûr sous réserve...

ÉTANG DU MERLE: Baignade surveillée en juillet et août de 13 à 19h

- 21 -22- 23 juillet STAGE DE TRAVAIL AVEC L'ACRYLIQUE ET SES TECHNIQUES tous niveaux
- 22 juillet "LES JEUDIS DES ÉTANGS" CONCERT gratuit funk rock du groupe GONZAG au Merle à 19h organisé par la CCACN. Buvette et snack.
- 26- 27- 28 juillet STAGE DE CRÉATION LIBRE D'UNE ŒUVRE ACRYLIQUE avec techniques mixtes
- 31 juillet EXPO CRUX ET EXPO DES ARTISANS LOCAUX, salle des fêtes et barnum de 10h à 18h. EXPO DES ARTISANS D'ART dans les rues de Crux
- 1^{er} août EXPO CRUX de 10h à 18h et Atelier Créa terre à 15 h
- 4 et 5 août STAGES GRATUITS DE TAÏ-CHI-CHUAN ET QI-GONG à partir de 10h
- 7 août VIDE GRENIER organisé par les pompiers de Crux à l'étang du Merle à partir de 7h
- 12 août CONCERT gratuit pop-folk acoustique du groupe "MISTER MARCUS" au Merle à 19h organisé par la CCACN. Buvette et snack.
- 15 août JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES MAQUIS
- 24 septembre Cinéma 18h00 Nomadland 20h00 Les 2 Alfred
- 22 octobre Cinéma 18h00 Rouge 20h00 Profession du Père

A méditer "Enseigner, ce n'est pas remplir une gourde, mais allumer un feu". PLUTARQUE

